

# Étude sur la volonté des propriétaires de payer une assurance contre les inondations – Les propriétaires canadiens exposés à un risque extrême

## Rapport final

### Préparé pour Sécurité publique Canada

Nom du fournisseur : Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Numéro de contrat : CW2305027

Valeur du contrat : 39 550 \$

Date d'attribution de contrat : Le 9 mai 2023

Date de livraison : Le 31 janvier 2024

Numéro d'enregistrement : POR 007-23

Pour de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à :

[ps.communications-communications.sp@canada.ca](mailto:ps.communications-communications.sp@canada.ca)

*This report is also available in English*

# Sommaire

**But et objectifs de la recherche.** Le Canada subit des pertes d'inondation importantes et en croissance exponentielle. Le gouvernement fédéral dispose d'au moins quatre options stratégiques pour gérer les pertes, en plus du choix de ne rien faire :

- A. Interdire la construction dans les plaines inondables.
- B. Fourniture de subventions aux personnes à risque élevé et extrême.
- C. Offre de rachat volontaire pour les maisons à risque extrême.
- D. Exigence de rachat pour les maisons à risque extrême.

Cette recherche a trois objectifs :

- 1. Étude sur la volonté des propriétaires de payer une assurance contre les inondations – Les propriétaires canadiens exposés à un risque extrême
- 2. Examiner comment les mécanismes d'adhésion ou de renonciation à l'achat affectent l'adoption de l'assurance.
- 3. Évaluer la perception des Canadiens à l'égard des rachats de propriétés pour les propriétaires qui courent un risque d'inondation extrême.

**Principales constatations.** La recherche a produit cinq constatations clés.

- 1. Question de prix. La plupart des propriétaires à risque d'inondation extrême paieraient 1 000 \$ par année pour l'assurance contre les inondations, la moitié paierait 5 000 \$ et une personne sur dix paierait plus de 13 000 \$.
- 2. Question de sensibilisation. La plupart de ceux qui savent qu'ils font face à des risques extrêmes achèteront une assurance. Si ce n'est pas le cas, peu le feront.
- 3. Ajout de la couverture de base. Le taux d'utilisation est de 20 % plus élevé si l'on choisit plutôt de ne pas se couvrir contre les inondations.
- 4. Retirer la couverture d'aide financière en cas de catastrophe. Les consommateurs ne doivent pas avoir d'autre choix que l'assurance.
- 5. L'atténuation peut être préférable pour les risques extrêmes. La réinstallation, l'élévation et d'autres protections peuvent être préférables à l'assurance.

**Méthodologie.** L'IPSC a commandé une étude en ligne de 3 000 propriétaires adultes canadiens sur leur volonté de payer une assurance contre les inondations. L'étude a été menée sur le terrain entre le 27 juillet 2023 et le 29 août 2023. L'enquête de 10 minutes a donné pour instruction aux répondants de présumer qu'ils couraient un risque extrême d'inondation. À l'aide de la méthode Gabor-Granger, on a présenté aux répondants un scénario de prix et on leur a demandé s'ils allaient acheter une assurance. S'ils répondaient oui, on leur demandait s'ils paieraient un prix supérieur. S'ils répondaient non, le prix indiqué par la suite était plus bas. Les données de l'enquête ont été analysées afin de produire des courbes d'adoption par rapport au prix et d'autres conditions, comme une formule d'adhésion ou de renonciation.

**Extrapolation à un public élargi.** La taille de l'enquête est suffisamment grande pour déduire le comportement de tout groupe important de propriétaires canadiens adultes. L'échantillon du sondage était d'environ 1 000 répondants pour les cas liés aux adhésions et aux renonciations et d'environ 500 répondants pour les cas liés aux rachats et aux assurances combinées. Les marges d'erreur associées sont donc de 3,1 % et de 4,4 % respectivement. Les résultats ne sont pas pondérés en fonction des caractéristiques des répondants, mais les caractéristiques des répondants correspondent raisonnablement à la distribution de la population canadienne adulte sur les plans du revenu, de l'âge, du genre, de la province et des identités autochtones (Premières Nations, Métis et Inuk). Les auteurs ne font aucune affirmation quant à ses conséquences pour d'autres, comme les locataires, les propriétaires commerciaux et institutionnels ou les non-Canadiens.

**Utilisation possible de l'étude.** Les auteurs offrent ces renseignements pour informer les décisions politiques du gouvernement sur la façon de gérer le risque d'inondation parmi 1 % des propriétaires à risque extrême d'inondation, en particulier les politiques concernant l'assurance contre les inondations, l'aide financière en cas de catastrophe et les modifications visant à réduire le risque d'inondation.

**Valeur de contrat.** Le coût de ces travaux est de 35 000 \$, plus la taxe de vente harmonisée.